

Demande de remplacement de ressource

Numéro de la demande d'acquisition (DA) ▶ DA100261

Numéro d'appel d'offres ▶ P22899

Numéro de contrat ▶ CT190001

➔ SVP, prendre connaissance des instructions à la dernière page avant de remplir ce formulaire.

1 Informations sur le contrat

Nom du prestataire de services

Société conseil groupe LGS

Titre du contrat

Contrat de services professionnels et de vente d'équipements

Date de début

2017-03-31

Date de fin

2027-03-30

Mode de sollicitation

☐

Qualité minimale et prix le plus bas

☒

Rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas)

☐

Qualité seulement

2 Demandeur

☒

Firme

☐

Société

Date de la demande (Année-Mois-Jour)

2017-11-01

Numéro de référence (ex. : numéro de projet, sous-DA, etc.)

CASA

Nom du demandeur

Nabil Aboutanos

Téléphone

Poste

Courriel du demandeur

Nabil.aboutanos@saaq.gouv.qc.ca

Nom de l'unité administrative de la Société (si demandeur de la Société)

3 Changement proposé ou demandé

Nom de la ressource à remplacer

Poste de leader Solution informationnelle vacant

Date de départ prévue (Année-Mois-Jour)

N/A

Profil de la ressource

Nom de la ressource proposée

Brigitte Bracken

Date d'arrivée prévue ou requise (Année-Mois-Jour)

2017-11-01

Justification du remplacement de la ressource.

L'équipe Intégration et assurance-qualité nécessite l'ajout d'un leader-adjoint

La firme doit démontrer ici-après que la ressource proposée répond aux exigences¹

Pièces à joindre (obligatoires) :

☒ CV de la ressource à remplacer

☒ CV de la ressource proposée

☒ Critères et grille d'évaluation

Autres pièces jointes (précisez)

4 Décision de la Société

☒ Remplacement accepté

☐ Remplacement refusé

Commentaires

Le nom du poste sera remplacé par Leader-adjoint Architecte de solution

Pénalités applicables

☐ Pénalités pour remplacement de ressource ➔ le montant de la pénalité suivra en conformité avec les clauses de l'appel d'offres.

☐ Autres pénalités applicables ➔ le montant de la pénalité suivra en conformité avec les clauses de l'appel d'offres.

☒ Aucune pénalité applicable.

Justifications relatives aux pénalités

Détails des modalités du transfert de connaissances

Aucun transfert de connaissances nécessaire

5 Signatures

Demandeur

Manon Couture

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

2017-11-01

Date (Année-Mois-Jour)

Gestionnaire du contrat à la Société

Karl Malenfant

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

2017-11-01

Date (Année-Mois-Jour)

¹. Dans le cas d'un appel d'offres fondé sur le niveau minimal de qualité et le prix le plus bas, la ressource proposée doit répondre aux attentes minimales des critères de sélection de l'appel d'offres.

Dans le cas d'un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas) ou la qualité uniquement, la ressource proposée doit être équivalente ou supérieure à la ressource initialement présentée de façon à respecter l'évaluation effectuée lors de l'analyse des soumissions.

Gestionnaire du contrat du prestataire de services

Nonobstant ce qui précède, je m'engage à remplacer la ressource, à payer les pénalités applicables le cas échéant et à respecter les exigences au transfert de connaissances en conformité avec les termes du contrat.

Nabil Aboutanos

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature

2017-11-01

Date (Année-Mois-Jour)

6 Espace additionnel pour réponses ou commentaires

Instructions

✓ Objet

Le présent formulaire doit être utilisé lors du remplacement d'une ressource dont le profil a été évalué dans le cadre d'un appel d'offres en services professionnels. Les objectifs visent à s'assurer :

- que la ressource proposée :
 - répond aux attentes minimales des critères de sélection dans le cas d'un appel d'offres fondé sur le niveau minimal de qualité et prix le plus bas;
 - est équivalente ou supérieure à celle initialement présentée de façon à respecter l'évaluation effectuée lors de l'analyse des soumissions dans le cas d'un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas) ou qualité uniquement;
- que les pénalités prévues à l'appel d'offres sont appliquées, le cas échéant;
- que la demande de remplacement est documentée;
- que le remplacement est réalisé en temps opportun;
- que le remplacement est autorisé par le gestionnaire du contrat à la Société.

✓ Définitions

- **Demandeur** : membre du personnel interne de la Société qui fait la demande ou ressource du prestataire de services qui fait la demande.
- **Gestionnaire du contrat à la Société** : membre du personnel interne désigné par la Société aux fins de l'application du contrat.
- **Gestionnaire du contrat du prestataire de services** : membre du personnel du prestataire de services désigné responsable du contrat.